

Au point de vue national, un journal peut-il se dire "neutre"? Peut-il interpréter la loi et les arrêts du Souverain comme bon lui semble, et, selon sa raison, accorder ou refuser son allégeance? Non, assurément. Et il pourrait être "neutre" au point de vue religieux?... Quelle inconséquence!

"Qui n'est pas avec moi est contre moi", a dit N. S. Jésus-Christ, et là se trouve la condamnation non équivoque des "neutres".

Il nous sera je pense permis de prendre un peu la défense des "neutres" et nous le ferons avec toute la déférence que mérite le haut ton du prédicateur.

Nous posons en principe d'abord, suivant une règle invariable que nous avons adoptée, que le journal, si l'on comprend, sous ce titre ce que le père Hamon a voulu comprendre, c'est-à-dire, la feuille quotidienne d'information et de discussion n'est pas et ne doit pas être l'éducateur de la famille.

Ce n'est pas son rôle, ce n'est pas sa destination, ni son objet.

Pour l'éducation de la famille, pour celle des enfants, il y a des publications spéciales, étrangères à la tempête quotidienne, aux apertés de la lutte, aux incidents d'une inévitable trivialité.

Le père Hamon en veut-il exemple?

Prenons l'*Univers*, par exemple.

Croit-il que ceux qui le reçoivent en font l'éducateur de leur famille. se figure-t-il qu'on le laisse en France traîner entre les mains des jeunes filles, et même des femmes?

Certainement non. Veillot eût bien ri de se voir attribuer un rôle pareil!

Et c'est justement parceque nous ne comprenons pas ainsi le rôle de la presse quotidienne, que nous ne pouvons être d'accord avec le révérend P. Hamon.

C'est précisément parceque le journal est pour nous un simple document que

nous lui voulons la teinte la plus neutre possible.

A notre avis, la comparaison entre les écoles et les journaux tombe d'elle-même: les écoles enseignent et les journaux renseignent.

Tout ce que l'on peut exiger d'un journal, c'est l'exactitude.

Une teinte chrétienne ou anti-chrétienne dans le renseignement le dénature et lui enlève sa valeur.

La neutralité n'impose en aucune façon le mépris de la règle.

C'est au contraire le respect de la règle qui crée la neutralité.

Après cela, il y a l'opposition!

Au point de vue National, dit le Père Hamon, un journal peut-il rester neutre.

Certainement; tant qu'il reste neutre, personne n'a rien à lui dire?

Au point de vue des lois, un homme peut-il rester neutre?

Certainement, tant qu'un homme ne fait que s'abstenir de zèle national, tant qu'il n'enfreint pas les lois, qui peut lui reprocher quelque chose?

Il ne peut pas déchoir de ses droits nationaux.

On ne peut pas l'emprisonner. Pas plus qu'on ne peut excommunier un catholique qui reste neutre.

Tant qu'il ne fait pas profession de foi adverse, il est et reste catholique.

Les voilà les droits de neutres. Ils sont respectables et seront respectés.

JOURNALISTE

PRENEZ-EN DE SUITE

Si vous vous êtes refroidi et que vous commencer à tous-
 ser, quelques doses de **BAUME RHUMAL** remettront
 vos organes en ordre en paralysant les germes du mal. Sou-
 verain contre le rhume, la toux, la grippe, l'enrouement et
 la bronchite